

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

20 avril 2026

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	2
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Jacques CHAPOULIE.

**Date de la convocation :** 21 avril 2026

**Présents :** Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Patrick ROBERT, Stéphanie DENIS.

**Absents excusés :**

Nathalie MORICHON, donnant procuration à Gaëtan BRUNET.  
Serge GERMANEAU, donnant procuration à Gérard GASNIER.

**Absent :** Philippe DUFOUR

**Secrétaire de séance :** Laurence RAYNAUD.

Ouverture de la séance à 19h13.

Participation aux séjours de vacances au Centre Adrien Roches à Meschers

Dans le cadre de sa politique de soutien à la jeunesse, le Département de la Haute-Vienne a reconduit son soutien aux familles dont les enfants partent en séjour au centre de vacances Adrien Roche de MESCHERS.

La participation financière du Département est conditionnée à la participation de la commune de résidence des familles dont les enfants partent en séjour à Meschers.

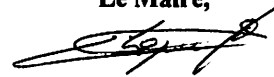
Monsieur Le Maire propose de maintenir le montant de l'aide au même niveau que celui de 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- maintient le montant de l'aide communale à 36 €/séjour/enfant,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que  
dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 28/04/2026

Le Maire,



Jean-Jacques CHAPOULIE

